

Les subsides

Le gouvernement américain, le Congrès et, en fait, les Américains ont fini par tenir pour acquise la nature de leurs relations avec le Canada, du fait des signaux que ne cesse de leur donner le premier ministre depuis son élection, en septembre 1984. L'amitié est basée sur le respect. Or, ce n'était certainement pas une marque de respect pour le Canada ni en fait, pour le premier ministre lui-même, que d'imposer un tarif de 35 p. 100 sur les bardeaux de cèdre sans en aviser au préalable le premier ministre personnellement. C'était pourtant tout à fait prévisible pour toute personne avisée.

Le gouvernement doit commencer à se préoccuper moins de façon indécente de l'opinion publique canadienne. Il doit s'attarder à sensibiliser non seulement le gouvernement américain et le Congrès, mais, en fait, les Américains eux-mêmes, à la grave nature de la menace que représente pour le Canada ce tarif proposé sur le bois d'oeuvre. Or, on ne parviendra pas à réaliser cet objectif grâce à des échanges de vues à la Chambre des communes. Il ne suffit pas d'envoyer trois députés assister à une réunion grotesque à des fins de propagande au Canada. Il n'est certainement pas utile que le premier ministre déclare que la nature même de ces négociations sur le libre-échange est menacée et que le ministre du Commerce extérieur (M. Kelleher) affirme, pour sa part: «les pourparlers se poursuivent et advienne que pourra.» Cela ne saurait être non plus si, dans sa lettre au président, le premier ministre réagit vaniteusement aux droits de douane de 35 p. 100 sur le bardeau de cèdre et les prend comme une attaque personnelle plutôt que de plaider pour les emplois de 4,000 travailleurs.

Je déclare au gouvernement qu'il doit prendre très au sérieux cette motion qui reflète les vues de Canadiens irrités de voir notre navire laissé à la dérive sans gouvernail et qui plus est, sans capitaine à la barre.

Mme Copps: Monsieur le Président, je suis heureuse que le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) ait soulevé la question de la lettre très amicale que le premier ministre (M. Mulroney), dans un mouvement très égocentrique, à écrit au président, à toutes fins utiles, pour se faire pardonner ses propres emportements à la Chambre des communes. Étant donné que le ministre du Commerce extérieur (M. Kelleher) nous a appris aujourd'hui que le gouvernement savait depuis quelque temps que des mesures supplémentaires contre le bois tendre étaient possibles, je me demande si le député peut nous dire ce qu'il pense de l'engagement du premier ministre en faveur de l'industrie du résineux, engagement qu'il a passé sous silence dans sa lettre toute amicale au président, vraisemblablement parce qu'il ne voulait pas nuire à ses bonnes relations «personnelles» avec celui-ci?

● (1250)

M. Tobin: Monsieur le Président, j'ai déclaré il y a un instant, et je suis sûr que la plupart des Canadiens me donneront raison, qu'un peu de respect mutuel faisait souvent naître de bonnes amitiés. La plupart d'entre nous avons des voisins de l'autre côté de la clôture et quelqu'un a déjà dit que les bonnes clôtures faisaient les bons voisins.

Il est rare que des chefs d'État et de gouvernement échangent de la correspondance personnelle. Or, quand le premier ministre a écrit sa lettre, à peine quelques jours avant que notre ambassadeur à Washington accompagné de trois députés en mission dans la capitale américaine n'intervienne, à la demande du ministre du Commerce extérieur, dans un suprême effort destiné paraît-il à empêcher qu'on ne donne suite à la requête concernant le bois d'oeuvre—si l'initiative du ministre avait été le moins du monde sérieuse, s'il avait utilisé à bon escient l'ambassadeur et les trois députés au lieu, à mon avis, d'abuser d'eux—le chef de l'exécutif du Canada aurait mentionné cette tentative au président. Toutefois, la lettre ne contient aucune allusion à ce secteur, pas le moindre mot qui évoque son importance pour les Canadiens.

Le plus grand problème du premier ministre tient sans doute au fait qu'il n'a pas encore mis fin à la campagne électorale de 1984. Il continue, sur cette lancée, à s'inquiéter davantage des manchettes du lendemain que de la réalité du jour même. Pareille attitude nous a déjà coûté cher.

[Français]

M. Fontaine: Monsieur le Président, il me fait plaisir de parler à la suite de l'intervention de mon collègue de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin). A mon avis, il est courageux de vouloir prendre la défense des intérêts de l'Ouest du pays, étant un député de l'extrême Est. Je trouve que c'est une des rares fois. Le parti libéral commence donc à tenir compte un peu de l'Ouest—peut-être pense-t-il à la prochaine campagne électorale? Mais dans les années qui ont précédé, il semblait oublier systématiquement l'Ouest du pays. Ce matin, il aurait peut-être été préférable d'entendre le député de Vancouver Quadra (M. Turner) prendre les intérêts des ressortissants de sa province. Mais je voyais que le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe était seul parmi les pupitres réservés pour la députation libérale. Les autres étaient sans doute au congrès de fin de semaine. Je voudrais demander à ce député si, en 1983, alors que...

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale au député qu'il ne doit pas faire état des présences ou des absences. Il est assez nouveau à la Chambre, mais j'espère qu'il ne recommencera pas.

[Français]

M. Fontaine: Je vous remercie, monsieur le Président. Je voudrais demander au député pourquoi son gouvernement n'a pas réglé, en 1983, le problème dont il est aujourd'hui question. Pourquoi avoir attendu que nous le réglions? Il aurait pu le régler en permanence. Si le député était également capable d'apprécier le dossier dans son ensemble pourquoi ne parle-t-il pas aujourd'hui du voyage de notre premier ministre (M. Mulroney) au Japon, voyage qui a mis en évidence la qualité de notre bois d'oeuvre, voyage où il a fait des instances pour que le gouvernement japonais standardise l'acceptation à l'utilisation à notre bois d'oeuvre canadien par des organismes que l'on peut comparer à la Société centrale d'hypothèques et de logement ici. Jamais on n'entend parler les libéraux de cela.